

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU **4 JUILLET 2019**

*Commune de QUINCEY 70000*

-----

L'an deux mille dix-neuf, et le quatre juillet à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BAPTIZET, Maire.

*Date de convocation : 24 juin 2019*

**Présents** : M. François BAPTIZET, Mme Véronique BATISSE, Mme Annie BAUMLIN, Mme Isabelle BELLET, M. Bruno BIDOYEN, M. Christian CHAUSSALET, Mme Caroline DORMOY, M. Yves DURGET, M. Claude FOURNIER, Mme Fabienne LEMOINE, M. Joseph NICOT.

**Absents excusés** :

**Ont donné pouvoir** :

Mme Nathalie BANET à Mme Annie BAUMLIN

M. David JACQUEMOUD à M. Joseph NICOT

Mme Marie-Noëlle MOUGIN à Mme Véronique BATISSE

M. Gilles GARDIENNET à M. Christian CHAUSSALET

Mme Véronique BATISSE a été élue secrétaire.

## OUVERTURE DE SEANCE

Le Maire ouvre la séance en excusant les Conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

## SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

**17/2019**

Le Maire informe le conseil municipal d'une demande de participation financière présentée par l'association "Les P'tits Loups" de Quincey pour la réalisation d'une fresque sous le préau de l'école.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser la somme de 150 €.

## RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE EAU

**18/2019**

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D.2224-1 à D.2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'Alimentation en Eau Potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'Alimentation en Eau Potable 2018 de la commune de QUINCEY.

## PROJET DE CIRCUIT D'ENDURANCE TOUT TERRAIN

**19/2019**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet d'installation d'un circuit d'endurance tout terrain, à l'initiative de l'association Team Passion Moto Auto et en collaboration avec l'ASA Luronne, sur une parcelle à vocation agricole située entre les lieux-dits "Les Essarts Bertin" et l'ancienne carrière de Quincey.

Considérant les éléments du dossier ;

Considérant la réunion du 3 juillet 2019 en mairie de Quincey, en présence de toutes les parties concernées, au cours de laquelle l'annonce de l'abandon du projet a été faite ;

- après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal étant opposé au projet d'installation du circuit 4X4, prononce la clôture définitive de ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents,

CONSEILLERS	SIGNATURES
Nathalie BANET	Pouvoir à A. BAUMLIN
François BAPTIZET	
Véronique BATISSE	
Annie BAUMLIN	
Isabelle BELLET	
Bruno BIDOYEN	
Christian CHAUSSALET	
Caroline DORMOY	
Yves DURGET	
Claude FOURNIER	
Gilles GARDIENNET	Pouvoir à C. CHAUSSALET
David JACQUEMOUD	Pouvoir à J. NICOT
Fabienne LEMOINE	
Marie-Noëlle MOUGIN	Pouvoir à V. BATISSE
Joseph NICOT	